

ANNEXE : OBJECTIF 2.1

SCHEMA DE COHERENCE NUMERIQUE DU TERRITOIRE AQUITAIN

Les Techniques de l'Information et de la Communication (TIC) sont au cœur du développement de la société de l'économie et de la connaissance.

L'Aquitaine, qui s'est engagée dans cette voie d'expansion des TIC sur son territoire, doit aujourd'hui s'emparer d'objectifs visant à une utilisation aiguisée de ces outils.

A l'heure de la massification et de l'innovation, elle doit encourager les investissements nécessaires au déploiement des réseaux, faire progresser les usages, développer des services propres aux TIC et miser sur une filière d'excellence. Enfin, la mise en œuvre d'un objectif TIC commun implique que les acteurs régionaux disposent d'une gouvernance partagée.

Des programmes d'actions sont aujourd'hui menés par les institutions, collectivités ou entreprises oeuvrant en faveur du développement de la société de l'information. Ce document propose de mettre en relief l'ensemble de ceux-ci entrepris en Aquitaine et d'en démontrer la cohérence, dans le but d'affirmer l'effet de levier attendu des Fonds Européens de Développement Régional (Feder) et à travers celui-ci, de rassembler plus largement les énergies, d'articuler et de mutualiser les opérations pour garantir les résultats des projets d'aujourd'hui et jeter les bases des enjeux qui se profilent.

1- Infrastructures et Accès

Etat des lieux : une fracture qui évolue

L'objectif : garantir des accès compétitifs

2- Usages

2-1 Etat des lieux : bonne appropriation globale mais manque de maîtrise des PME

2-2 L'objectif : généraliser les pratiques et qualifier les usagers

3 - Services et applications

3- 1 Etat des lieux : des attentes face à un manque d'initiatives

3-2 Les objectifs d'action :

3-2-1 Faire des services TIC des dispositifs de proximité et de lien social à travers les services aux citoyens

3-3-2 Faire des services TIC les moteurs de la compétitivité des entreprises

4- Une filière TIC d'excellence

4-1 Etat des lieux : une filière à développer

4-2 L'objectif : promouvoir une filière d'excellence

5- Gouvernance

1- INFRASTRUCTURES ET ACCES

Bien qu'important et diversifié, le maillage haut débit du territoire aquitain reste aujourd'hui encore incomplet. Les acteurs publics mobilisés sur le sujet, s'efforcent de densifier cette couverture haut débit de manière équilibrée et de généraliser les accès performants pour les entreprises afin de développer l'attractivité et la compétitivité du territoire.

En matière de téléphonie mobile et de Télévision Numérique Terrestre (TNT), le principal enjeu reste la réduction des zones blanches encore nombreuses.

1-1 ETAT DES LIEUX : UNE FRACTURE QUI EVOLUE

(Principales données statistiques : Diagnostic 2006 de la société de l'information en Aquitaine – Aquitaine Europe Communication)

> Un accès au haut débit développé...

Environ 90% de la population aquitaine est aujourd'hui en mesure d'accéder à l'ADSL. Un premier maillage du territoire est donc réalisé. Il est riche en ce qui concerne la connexion avec les réseaux transnationaux, entre les conurbations et de manière moins dense, au sein des principales agglomérations aquitaines.

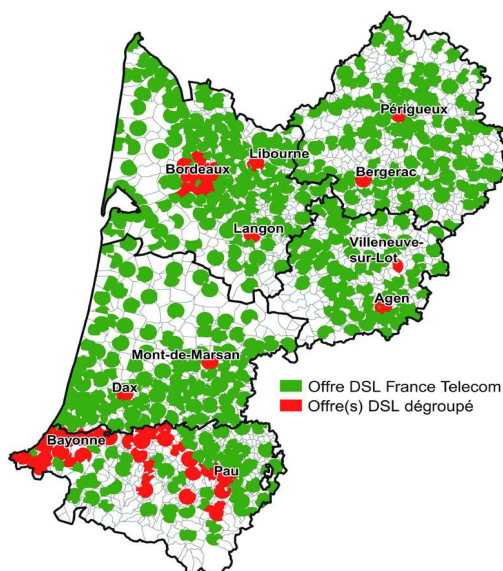
Mais, même si les zones rurales sont en train de rattraper les zones urbaines, il existe toujours une insuffisance de densité dans les villes moyennes du territoire et dans les liaisons infrarégionales. Le risque est de voir apparaître un déséquilibre durable entre les zones équipées et les autres, en raison de la difficulté de traitement d'un territoire de grande taille et peu dense.

...mais un dégroupage à développer

L'Aquitaine bénéficie d'un déploiement massif de l'accès DSL par France Télécom, mais en dehors des zones urbaines maintenant dégroupées et bénéficiant d'offres concurrentielles, le dégroupage progresse là où les collectivités locales agissent.

Si la fracture liée à la couverture ADSL tend à disparaître, la fracture entre zones dégroupées et zones non dégroupées est aujourd'hui une réalité sur le territoire : les premières bénéficient d'offres performantes et bon marché, tandis que les secondes doivent se contenter d'offres moins performantes et plus chères.

La fracture liée à l'accès se déplace donc vers une fracture en terme de services et de coûts.



Couverture ADSL

La grande majorité de la population aquitaine est en zone de couverture ADSL ; Dordogne et Lot-et-Garonne ont amorcé leur rattrapage des autres départements. 72% des répartiteurs téléphoniques aquitains sont équipés par France Telecom pour acheminer l'ADSL. 9% des répartiteurs ont été dégroupés. Les deux tiers de ces répartiteurs dégroupés le sont dans le cadre du réseau départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Câblage des zones d'activités

On ne compte que trop peu de zones d'activité économique aquitaines équipées de répartiteurs téléphoniques haut débit dans le cadre du plan ZAE Très Haut Débit de France Telecom pour les entreprises.

> Téléphonie mobile et TNT : des zones blanches résiduelles

Pas encore totalement débarrassée de ses zones blanches, la couverture en téléphonie mobile 2G en Aquitaine évolue malgré tout très nettement vers les services de nouvelles générations (85% du territoire aquitain est couvert en technologie Edge permettant un accès téléphonique moyen débit en situation de mobilité).

Rappelons que la technologie GSM (téléphone mobile « classique ») ne permet pas d'obtenir un débit supérieur à 9,6 kb/s, ce qui exclut les applications multimédias mises en avant par les technologies Edge, UMTS et surtout HSDPA, ce dernier étant déjà disponible à Bordeaux.

En 2005, 8% des foyers aquitains déclaraient avoir un décodeur TNT.

En octobre 2006, a commencé la 4^{ème} phase de déploiement, avec l'ouverture d'une vingtaine de nouveaux sites, ce qui porte à 65% la couverture par la TNT de la population métropolitaine.

Selon des prévisions élaborées par TDF, fin 2007, le taux de couverture en TNT de la population sera de l'ordre de 85%. Mais des zones blanches vont perdurer : ce chiffre laissera de côté notamment le Lot et Garonne et la Dordogne qui seraient couverts à moins de 50%.

1-2 L'OBJECTIF : GARANTIR DES ACCES COMPETITIFS

Face à ces constats, l'enjeu pour l'avenir est de :

- développer l'attractivité et la compétitivité du territoire et des acteurs régionaux par la disponibilité généralisée d'accès performants pour les entreprises (par l'émergence de situations concurrentielles), les acteurs publics et les populations ;
- lancer et/ou densifier le chantier de la couverture en très haut débit pour mettre le territoire régional au niveau des autres régions européennes ;
- disposer d'un outil permanent d'évaluation de l'impact des réseaux et services d'accès.

Afin d'encourager un marché intérieur ouvert et compétitif pour la société de l'information, le premier objectif de i2010, programme d'orientation pour la société de l'information fixé par **la Commission Européenne**, vise à établir un espace européen unique de l'information, offrant notamment des communications à haut débit abordables et sûres.

Pour réaliser cet objectif, la Commission prévoit de réviser le cadre réglementaire des communications électroniques en incluant la définition d'une stratégie efficace de gestion du spectre des fréquences radioélectriques.

Le Gouvernement a lancé en novembre 2006 un projet de forum dédié et quinze mesures phares, en faveur de l'accès direct par fibre optique (Fftx), projet qui devrait permettre d'atteindre les quatre millions d'abonnés à l'horizon 2012.

Ces mesures incitatives devront permettre de réduire aussi les coûts de déploiement, de soutenir l'action des collectivités locales, mais aussi de renforcer la recherche et le développement en matière de très haut débit. Le forum du très haut débit servira quant à lui de plate-forme d'échanges et d'observatoire du déploiement de ces réseaux.

L'Etat se propose de mettre à disposition des clés légales quant à la mutualisation ou la réutilisation des équipements réseaux, pour éviter les coûteux travaux de génie civil.

Mandatée par l'Etat, la **Caisse des Dépôts** aide à la réflexion en amont et investit en aval pour soutenir la mise en œuvre par les collectivités locales de leur stratégie de développement numérique.

Afin d'aider au développement des accès compétitifs au haut débit, elle cofinance des études d'ingénierie techniques, géomarketing, juridiques et financières sur la desserte haut débit et très haut débit. En soutien aux collectivités locales, la CDC participe régulièrement aux investissements dans différents projets d'infrastructures numériques.

La **Région Aquitaine** vise à promouvoir une architecture cohérente et coordonnée des actions publiques menées. La réponse à l'objectif d'« équité compétitive » en matière de haut débit s'exprime dans le Schéma régional du haut débit qui intervient :

- en soutien aux projets des collectivités locales à hauteur de 25% maximum du besoin d'investissement initial sans que l'intervention régionale soit plus importante que celle du maître d'ouvrage public ;
- en direct, à travers la constitution progressive d'une dorsale réalisée là où existe une carence en matière d'offre en fibre nue, pour assurer la connexion de projets de réseaux locaux aux backbones nationaux ;
- en veille pour la mise en place, au moment opportun, de GIXs locaux ;
- en soutenant les projets de câblage en fibre des zones d'activité et de raccordement direct des entreprises isolées ;
- en cédant gracieusement aux Départements la bande de fréquences WiMax dont elle a obtenu l'autorisation d'utilisation, ce qui complétera alors la couverture filaire ;
- en développant un outil d'analyse et de veille sur l'ensemble réseaux/accès/niveaux de services ;
- en s'inscrivant en préparation de projets pilotes Fttx .

Concernant son développement, le Schéma de développement du haut débit de **la Région** prévoit en effet une aide au cas par cas pour le fibrage profond de certaines zones. Il s'appuie sur une stratégie d'ensemble de recensement des infrastructures mobilisables et de sensibilisation des collectivités en charge du domaine public. L'enjeu est d'identifier les lieux où il est d'ores et déjà possible de faire passer les fibres du très haut débit jusqu'au domicile et au bureau et chaque fois que des travaux publics sont entrepris sur le territoire, de s'assurer qu'ils intègrent dès le départ la pose de fourreaux permettant un jour le fibrage.

> Un développement d'infrastructures locales

Plusieurs collectivités se lancent dans le déploiement d'un réseau de fibre optique. En la matière, la difficulté rencontrée est celle de l'importance de coûts d'investissements d'équipement liés au génie civil ainsi que des problèmes d'accès au foncier et au bâti.

Le **Département de la Gironde** met en place le projet Gironde Numérique. Il contribuera à assurer la solidarité des territoires et des citoyens, préserver et améliorer

l'attractivité de la Gironde, garantir un développement cohérent et maîtrisé et à faire du haut débit un enjeu de service public local.

Après une phase d'étude, il s'agit aujourd'hui d'associer les acteurs locaux à ce projet, de mettre en place une structure juridique, un syndicat mixte, pour gérer ce réseau et amorcer la construction d'infrastructures numériques.

La Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, pionnier des réseaux urbains à très haut débit fondés sur la fibre optique, conduit le projet Pau Broadband Country.

L'ouverture commerciale du réseau optique de Pau Pyrénées en octobre 2004, a fait de l'agglomération Pau Pyrénées l'une des cités pilotes dans le domaine des solutions fibre optique résidentielles (Ftth) et entreprises (Ftto). Au moment où se multiplient les annonces sur la préparation de l'après ADSL, la plaque Pau Pyrénées est d'ores et déjà opérationnelle.

La **Communauté Urbaine de Bordeaux** a attribué en décembre 2005 une délégation de service public en concession pour la construction, l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure de télécommunication métropolitaine à haut débit, dénommée Inolia. Le projet s'appuie sur le déploiement, à l'échelle de la CUB, d'un réseau tout optique très performant.

La CUB envisage dans les prochaines années de mettre en œuvre une dynamique de nature à favoriser le déploiement du réseau Inolia, de déployer des fibres optiques (Fftx) aux citoyens de l'agglomération dans le cadre d'infrastructures mutualisées et de mettre en place des observatoires pour guider les actions de la CUB en matière de développement du réseau Inolia et d'évolution des services et tarifs de la délégation.

Avec le réseau concédé IRIS64, le **Département des Pyrénées-Atlantiques** a adopté une démarche similaire en maillant son territoire grâce à un réseau de collecte fibre le plus dense possible afin d'alimenter, dans un premier temps, les répartiteurs ADSL. L'évolution vers une desserte fibre s'inscrit dans les capacités initiales du réseau, sur lequel sont directement raccordés services publics, administratifs et de santé ainsi que 70 zones d'activité fibrées en entrée de zone.

Mais ce premier réseau construit par le Département ne permettra pas dans un premier temps, de part les contraintes techniques liées au DSL, de répondre à toutes les attentes. Il devient donc indispensable de soutenir l'accès et la desserte des zones blanches par les technologies les mieux adaptées comme le Wimax, Wifi, CPL....

La **Communauté d'agglomération de Périgueux** s'est elle aussi engagée dans la voie de la desserte par fibre optique en désignant en avril 2005 un opérateur concessionnaire de sa délégation de service public pour la réalisation d'un réseau métropolitain très haut débit.

A Périgueux, université, lycées, mairies et bâtiments administratifs sont directement raccordés par fibre, et 8 zones d'activité équipées jusqu'en entrée de zone.

Le Département du Lot-et-Garonne anime un dispositif spécifique de mobilisation des Pays sur le sujet du haut débit. Avec le soutien de la Région, les études opérationnelles pour la réalisation de réseaux à base de Wimax/Wifi ont abouti au lancement de deux délégations de service public en affermage pour les pays du Coeur d'Albret et de la Vallée du Lot. Un projet de réseau est également à l'étude au sein du territoire du Pays de Val de Garonne-Gascogne.

L'UNR ACO-Université numérique d'Aquitaine œuvre en faveur de l'extension du réseau interuniversitaire régional haut débit, de la couverture wifi des établissements, de la collecte des résidences universitaires du Crous et agit pour le raccordement de l'ensemble des sites universitaires d'enseignement et de recherche bordelais à Inolia (réseau très haut débit de la CUB). De plus, elle supervise et sécurise des accès nomades et mobiles, optimise la disponibilité des services pour les sites distants, participe au déploiement de la téléphonie IP et de la convergence wifi et crée un centre d'appel pour l'assistance utilisateurs.

> De nouveaux enjeux pour la téléphonie mobile : la 3G

Le programme gouvernemental de couverture des zones blanches en téléphonie mobile prévoit d'ici 2007 que l'ensemble des 3000 communes concernées, situées essentiellement en zone rurale, seront couvertes par les trois opérateurs mobiles.

L'Etat a pris ses responsabilités dans ce dossier pour un aménagement équilibré du territoire en affectant à la couverture des zones blanches une enveloppe de 44 millions d'euros plus un montant de l'ordre de 20 millions d'euros en exonération de TVA. La plupart des conseils généraux et des autres collectivités s'étant quant à eux, engagés résolument dans le dispositif mis en oeuvre par le Gouvernement. Les opérateurs se sont aussi engagés au côté de l'Etat et des collectivités locales.

L'enjeu pour l'avenir se situe au niveau des technologies de 3^{ème} génération. La couverture du territoire pose problème : si la technologie Edge a l'avantage d'être disponible un peu partout, il n'en va pas de même de la « vraie » 3G qui ne couvre que 65% de la population. Contrairement à Edge qui utilise l'infrastructure existante, la technologie 3G (UMTS) nécessite le déploiement de nouveaux équipements.

La technologie HSDPA se présente pour sa part comme une évolution des premières normes de la téléphonie de 3^{ème} génération, tout comme Edge est une évolution du GPRS.

> Télévision Numérique Terrestre : la couverture totale programmée

Le Sénat a adopté, mercredi 22 novembre 2006, le projet de loi relatif à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. Ce texte prévoit notamment le basculement complet vers la diffusion numérique de la télévision au plus tard le 30 novembre 2011 ; il fixe également les conditions de lancement de la télévision en haute définition et de la télévision mobile personnelle.

Au printemps 2007, de nouveaux sites seront mis en service. A l'issue de cette nouvelle phase, la couverture totale de la TNT atteindra plus de 70% de la population métropolitaine française, deux ans après le lancement de la TNT. A terme, fin 2007, la TNT couvrira environ autour de 80% de la population.

Selon les termes actuels de la loi, l'Etat imposera aux six chaînes « historiques » de mobiliser des émetteurs pour étendre la couverture jusqu'à 95%. Il fait la même offre aux chaînes nouvelles de la TNT en leur accordant, si elles acceptent, un bénéfice de cinq années supplémentaires d'autorisation de diffusion. Les 5% résiduels seront couverts par une diffusion satellite gratuite et une aide à l'équipement aux plus défavorisés sera mise en place.

2 – USAGES

Bien que l'on note une appropriation des TIC assez importante par les citoyens et acteurs économiques aquitains, il existe toujours de nombreux exclus, réfractaires ou timorés à l'utilisation des nouvelles technologies.

2-1 ETAT DES LIEUX : BONNE APPROPRIATION GLOBALE MAIS MANQUE DE MAITRISE DES PME

(Principales données statistiques : Diagnostic 2006 de la société de l'information en Aquitaine – Aquitaine Europe Communication)

> Une assez bonne appropriation des TIC par les Aquitains

L'équipement numérique des foyers aquitains ne cesse de progresser : Internet et haut débit en particulier, appareil photo numérique, DVD, téléphone mobile multimédia. On trouve maintenant souvent plusieurs ordinateurs dans le foyer, reliés par réseau sans fil, pour une consommation de produits numériques qui, elle aussi, progresse.

Mais cette appétence pour le tout numérique ne doit pas masquer une fracture générationnelle qui se renforce à mesure qu'équipement et usages progressent et l'existence de réticents, timorés ou réfractaires aux TIC. C'est sur ces 3 cibles que les politiques publiques en direction des usages des outils TIC doivent se concentrer prioritairement.

Quelques chiffres
43 % des foyers aquitains sont connectés à Internet. Avec une progression de 6 points en un an, l'Aquitaine, est trois points au-dessus de la moyenne française.
58% des foyers aquitains ont un ordinateur à domicile.
86% des internautes se connectent tous les jours.

> Une bonne maîtrise des outils par les grands acteurs industriels... ce qui n'est pas le cas de bon nombre de petites et moyennes entreprises

77% des PME aquitaines sont connectées à Internet, mais ce taux reflète des situations différentes. Il dépasse les 90% pour les PME de plus de 20 salariés, pour tomber à 66% pour les PME de 5-9 salariés. Il est de 44% pour les TPE.

Si les équipements sont bien en place, les usages sont encore au stade des « premiers chapitres ». La lenteur des processus d'appropriation se confirme. Des besoins en conseils techniques et stratégiques sont exprimés par les PME : le manque de compétence interne est handicapant pour le développement de nouveaux projets.

Rappelons que, selon une analyse du Sessi, les entreprises qui ont une pratique étendue des TIC ont de meilleurs taux de croissance et de productivité.

Quelques chiffres
62% des PME aquitaines sont connectées à haut débit.
37% des PME disposent d'un site web. 16% des TPE disposent d'un site web.
96% des PME aquitaines sont équipées d'au moins un ordinateur.
16% des PME aquitaines utilisent Internet comme outil de commerce électronique.
Les usages d'Internet dans les entreprises se concentrent principalement sur :
• l'échange avec les administrations 67%
• l'achat en ligne (produits/services) 39%
• la communication dans l'entreprise 37%
• l'information de la clientèle ou la prospection 37%
• la coopération avec d'autres entreprises 34%
• l'augmentation de la productivité 26%

Un bon nombre d'entreprises (18%) et majoritairement les petites (TPE) relevant du secteur artisanal et du commerce, estiment que leurs activités ne nécessitent pas l'usage des TIC, envisagent de se connecter à Internet à moyen terme, mais ne voient pas l'utilité pour elles d'avoir un site web ou de vendre en ligne, puisque leur activité vise une clientèle de proximité.

> Education : les établissements ont adopté les TIC

La maîtrise des TIC est inscrite dans le « socle commun de connaissances et de compétences » défini par l'Education nationale. Le socle précise par ailleurs que le niveau exigible à la fin de la scolarité obligatoire correspond au Brevet informatique et Internet, le B2i.

91% des Projets d'établissements font référence aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) dans le second degré et 58% dans le premier degré.

Au total, les établissements aquitains sont connectés à 100% dans le secondaire et à 81% dans le primaire.

Quelques chiffres
30% des établissements du secondaire et 5% du primaire sont abonnés à des ressources numériques
4,5 élèves par ordinateur en moyenne dans les établissements aquitains du secondaire.
61% des collèves ont décroché le B2i à des élèves en 2004-2005.
84% des établissements du second degré comptent des enseignants ayant été formés aux TIC.

> Formation : une érosion des offres de formation continue

65 formations continues et 75 formations initiales aux TIC étaient proposées en 2005.

On note une érosion de l'offre de formation continue. Cette tendance trouve ses principales explications dans la réforme professionnelle qui touche les contrats de professionnalisation et dans le manque de prise en charge par les autorités et organismes publics concernés. A l'inverse, le nombre de formations initiales continue de croître.

Quelques chiffres
260 B2iFC (Brevet Informatique et Internet Formation Continue) et 400 CNI (Certificats de Navigation Internet) ont été délivrés en 2005

Quant à la Formation Ouverte à Distance (FOAD), elle s'intègre progressivement dans les dispositifs de formation de droit commun dans une logique de complémentarité. Si la fréquentation dans les 21 Points d'Accès à la Téléformation (P@T) répartis sur la région Aquitaine augmente, on constate que la durée des parcours de formation à distance proposés augmente aussi.

Le développement de programmes de FOAD est aussi pris en compte parallèlement à l'animation d'un réseau régional de points d'accès à la télé-formation. Un portail régional sur la formation et les métiers a été élaboré.

Bien que ne formant pas directement aux TIC (même si le nombre de contenus les concernant sont nombreux), les téléformations ont néanmoins un impact naturel sur le niveau d'usage des TIC.

> Points d'accès publics à Internet

62% des Aquitains qui déclarent ne pas utiliser un point d'accès public à Internet ignorent si ce service existe à proximité de leur lieu de vie. Ce chiffre chute de 7 points à 55% dans les Pyrénées-Atlantiques, un Département assurant une promotion active des points d'accès publics.

Ces lieux avaient été créés pour favoriser à court terme la maîtrise de l'outil Internet par le plus grand nombre, mais les ouvertures restent aujourd'hui régulières et la fréquentation est en progression malgré le manque évident de personnel d'animation dédié.

L'accès public à Internet, éparpillé sous différentes dénominations, reste aujourd'hui difficilement identifiable pour le grand public. Une politique de communication unique s'avère nécessaire.

2-2 L'OBJECTIF : GENERALISER LES PRATIQUES ET QUALIFIER LES USAGERS

Pour éviter l'enlisement dans une faiblesse permanente d'utilisation des outils TIC par des pans entiers de l'économie régionale aquitaine, il est nécessaire de créer les

conditions d'appropriation et d'incorporation des outils par les entreprises petites et moyennes.

Parallèlement, il importe de trouver par la recherche-action, comme par l'évolution des lieux d'accès et des outils, les voies et les moyens de systématiser un bon usage des TIC par les particuliers dans leur vie citoyenne, leurs préoccupations personnelles et leur proximité sociale et géographique.

> Pour faire progresser l'usage des TIC dans les entreprises

Il est nécessaire de mener un accompagnement de proximité de secteurs identifiés comme prioritaires, notamment les PME et TPE des activités productives traditionnelles de la région. Cette ambition pouvant trouver une base de ressources et de bonnes pratiques dans la l'existence de lieux d'accès publics à destination des entreprises. Elle se traduira également par un soutien mutualisé aux activités d'audit, de conseil et d'assistance à l'élaboration de schémas directeurs TIC auprès des PME.

L'opération TIC & PME 2010, lancée par **l'Etat**, vise à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises françaises grâce à un meilleur usage au quotidien des technologies numériques. 12 millions d'euros seront consacrés, au plan national, au développement des TIC afin de favoriser l'investissement des PME dans ce secteur.

D'autre part, le programme "Entrepreneurs, faites le choix de l'économie numérique", destiné à sensibiliser et à encourager l'usage des TIC dans les très petites entreprises (TPE), a été lancé. Il prévoit la sensibilisation des publics, une démonstration des possibilités des TIC et un accompagnement dans la phase d'achat du matériel.

La Caisse des Dépôts participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'ateliers pour les Cyberbases d'Aquitaine à destination notamment des PME-TPE.

De plus, la CDC va réaliser un Cahier pratique du développement numérique sur le thème « TIC et développement économique ».

La Région Aquitaine, dans une volonté de soutien à l'innovation, prend en compte des projets portés par des entreprises et des acteurs publics ou associatifs.

L'appui au développement de l'intégration des TIC dans les entreprises s'exerce à travers le soutien apporté aux activités de plusieurs acteurs, notamment l'Echangeur de Bordeaux Aquitaine, l'Adeiso, les projets du Peba, les prestations du Ceca... Celui-ci est appelé désormais à s'amplifier par une réactivation des aides au conseil et d'appui aux actions collectives en direction des PME et TPE.

Afin de faire des TIC un outil de développement économique, **le Département des Pyrénées-Atlantiques** met en place une assistance individuelle aux porteurs de projets. L'objectif consiste à créer une dynamique durable de veille et d'échange collectifs entre entrepreneurs au moyen d'un cycle d'ateliers et de rencontres thématiques.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux poursuit et amplifie elle aussi son action de sensibilisation aux usages des TIC pour les TPE, à travers l'Echangeur Bordeaux Aquitaine. Cette plate-forme de démonstrations de services destinées aux entreprises de la région sera déployée dans les 6 CCI d'Aquitaine et ouverte à d'autres expériences, afin de permettre un enrichissement de la démarche.

La **CCIB** mise aussi sur l'intégration de la culture et des usages TIC dans les pôles de formation professionnelle. Elle prévoit ainsi la conception de méthodes, de progiciels, de cursus de formation intégrant l'ensemble des outils TIC et des investissements en matériel et en formation des formateurs pour mettre à niveau les différents pôles de formation dont elle a la charge.

En vue du même objectif, la **Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées** prévoit le lancement du Campus Entreprises Innovantes, qui vise à développer une plate-forme de ressources et de compétences sur les TIC au service de toutes les entreprises locales et

des organisations associées. Il s'adresse potentiellement à toutes les entreprises de Pau Pyrénées, avec une priorité donnée aux TPE et PME.

La **Communauté d'Agglomération de Périgueux** développe un programme fléché en faveur de la stimulation, du conseil et de la démonstration pour l'accès des TIC par les PME.

Ouvert aux TPE-PME du BAB et du Pays basque, l'Espace Entreprises Numériques créé par l'**Agence Pays basque des NTIC (Antic)** propose, quant à lui, sur la Technopole Izarbel de Bidart, un ensemble d'outils adaptés à la sensibilisation à l'usage des TIC dans leurs professions.

> Les TIC au cœur de l'apprentissage scolaire et universitaire

Les acteurs de l'offre de formation régionale doivent intégrer la pratique des environnements numériques de travail dans la base imposée des cursus qu'ils proposent, pour atteindre des objectifs spécifiques visant à assurer la maîtrise de compétences TIC par des jeunes, à même ensuite de transposer leurs connaissances dans leur environnement familial.

L'Etat a lancé un Plan de développement des technologies de l'information appliquées à l'éducation. Il s'agit de faire en sorte que les enfants apprennent mieux et plus vite et de donner aux élèves les moyens les plus efficaces de progresser.

Ce plan s'appuie sur trois grandes mesures : le développement des espaces numériques de travail ; l'utilisation des TICE pour l'accompagnement scolaire ; la mise à disposition, pour chaque professeur, d'une clé USB comprenant l'essentiel des ressources pédagogiques.

Dans le champ de l'éducation, la **Région Aquitaine** assure un objectif d'excellence pour le niveau d'équipement des lycées en informatique et réseaux locaux. De la même manière, elle garantit par la gestion d'un marché de services mutualisé sous la forme d'un groupement de commandes, l'accès haut débit aux lycées, aux universités et centres de recherche, en association avec deux Départements et les institutions régionales de la santé.

Le programme d'équipement multimédia des universités est soutenu dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région et il est envisagé qu'il se poursuive dans le cadre du contrat de Projets 2007/2013.

Le **Département des Landes** conduit un programme ambitieux spécifique dans le domaine. Depuis 1997, il a raccordé Internet à 211 classes de CM2 des écoles landaises et les salles informatiques de ses 34 collèges.

Pour la 6^{ème} année consécutive, le Département mène l'opération « Un collégien, un ordinateur portable ». Le principe est de prêter à chaque élève de 3^{ème} un ordinateur portable pour la durée de l'année scolaire. L'objectif des Landes était notamment d'équiper les familles via leurs enfants scolarisés. Le programme a été étendu aux élèves de classe de 4^{ème} depuis septembre 2005 et on compte aujourd'hui plus de 8500 ordinateurs distribués pour l'année scolaire 2006-2007.

Afin d'offrir un vecteur d'appropriation global des outils de la société de l'information, le **Département de la Dordogne** souhaite notamment mettre en œuvre une plate-forme mutualisée de services d'e-formation en matière de TIC par la création de lieux d'accès libre et de sensibilisation à la population et au monde économique local par l'intermédiaire des collèges du département (création de 38 CyberEspaces).

> Soutenir le développement des usages citoyens grâce aux lieux d'accès publics

Il faut s'appuyer sur le dynamisme de lieux d'accès publics pour générer de nouveaux comportements en matière de TIC, après avoir identifié les résistances à l'accès et à la pratique des outils TIC par les citoyens.

Concernant les personnes, toujours dans le cadre de son soutien aux Cyberbases, la **Caisse des Dépôts** participe à l'élaboration et mise en œuvre d'un programme d'ateliers pour les Etablissements Publics Numériques (EPN) d'Aquitaine dédiés à de nouveaux usages personnels (tels que l'ouverture du dossier médical personnel, les téléprocédures, etc).

De la même manière, afin de renforcer les moyens pour la participation de tous à la société de la connaissance, le **Département des Pyrénées-Atlantiques** renforce sa politique d'initiation et d'accompagnement à l'utilisation de l'outil informatique et d'Internet dans les Cyberbases. Au préalable, l'objectif est d'identifier et quantifier les individus qui resteraient à terme, à la marge de tous les usages inhérents aux TIC.

La Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées va créer un nouveau Pôle de Ressource Numérique, au sein du Pays du Grand Pau. Il aura pour mission l'animation d'un réseau de lieux d'accès public de proximité et le développement de services adaptés.

Afin de générer de nouveaux comportements en matière d'utilisation des TIC, la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées va mettre en place l'opération « Internet : Nouveaux usages Citoyens ». Celle-ci aura pour mission de mettre en place des moyens matériels et humains performants afin de développer des pratiques citoyennes sur Internet et de favoriser l'usage économe des déplacements par le développement des usages TIC (raccordement et équipement des EPN au réseau très haut débit ; expérimentation de lieux e-administration...).

Le **Département des Landes** a créé des centres ouverts à tous, les A.M.I. (Ateliers Multiservices Informatiques) dans lesquels tous les citoyens peuvent venir se familiariser à ces nouveaux outils, à s'en servir librement et à se former pour telle ou telle application.

Créée à l'initiative du conseil général pour promouvoir et développer l'outil informatique, **l'ALPI (Agence Landaise pour l'Informatique)**, a, depuis sa création en 1985, participé activement au développement de l'informatisation des établissements scolaires et a mis en place un service de conseil, de formation, développement et de maintenance auprès d'associations, de collectivités locales et d'organismes publics. Elle développe également des services en ligne proposés en mutualisation aux collectivités publiques infra-départementales.

> Etudier les usages pour mieux vaincre les résistances

La création de contenus utiles et efficaces doit permettre d'offrir un avantage indéniable pour l'ensemble des acteurs, entreprises, foyers et institutions publiques, concernés par la société de l'information, dans la perspective de contribuer à vaincre les résistances et les incapacités d'accéder à ces ressources.

Dans ce contexte, un programme de recherche, d'études et d'expérimentations est en cours de mise en place après le lancement du chantier d'étude des « non internautes » réalisée par **l'Institut des Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université Bordeaux 3**. Les huit profils dégagés par les rédacteurs de cette étude mettent en évidence des disparités entre non internautes, relatives à la connaissance et la perception d'Internet, à l'environnement social de l'individu et aux caractéristiques « auto-perçues » de sa personnalité.

3 - SERVICES ET APPLICATIONS

Les TIC deviennent un moyen pour aider le citoyen au quotidien ou pour rendre plus efficace les actions des entreprises. Mais, même si collectivités publiques et acteurs privés ont lancé de nombreux chantiers, de nombreuses lacunes sont aujourd'hui repérables.

3- 1 ETAT DES LIEUX : DES ATTENTES FACE A UN MANQUE D'INITIATIVES

(Principales données statistiques : Diagnostic 2006 de la société de l'information en Aquitaine – Aquitaine Europe Communication)

Des attentes de la population...

Les foyers connectés souhaiteraient prioritairement trouver certains services via Internet :

- obtenir la liste des médecins et pharmacies de garde : 80%
- recevoir des informations envoyées par l'établissement scolaire de leurs enfants : 79% (foyers avec enfant)
- accéder à une liste de sites utiles de proximité au quotidien : 73%
- louer et télécharger un film par Internet pour le regarder sur la télé : 50%
- payer la cantine de leurs enfants par Internet : 44% (foyers avec enfant)

... face à une difficulté des acteurs publics à transformer leurs procédures pour permettre une mise en œuvre efficace des e-services.

84% des communes utilisent un moyen de communication électronique avec les administrations. C'est dans ce domaine que les progrès sont les plus nets.

Malgré une forte actualité, l'offre des communes en matière d'administration électronique à destination des citoyens semble marquer le pas ; l'offre en téléprocédures, en particulier, stagne autour de 10% des communes avec site web. Pourtant, les usages continuent de se diffuser parmi les citoyens connectés, de plus en plus nombreux à effectuer en ligne leurs démarches administratives lorsque cela est possible.

Quelques chiffres
71% des internautes aquitains ont fait au moins une démarche administrative en ligne en 2005.
28% des communes ont un site web ; 12% seulement des communes avec site proposent des téléprocédures.

Les services administratifs disponibles sur Internet les plus utilisés par le grand public sont les impôts (calcul, renseignements) pour 26%, la CAF (consultation dossier, calcul des droits, déclaration) 24%, les demandes de carte grise, permis de conduire, passeport, pour 19% et la consultation de textes de loi 14%.

Un retard des compétences et initiatives dans le secteur privé

La possibilité d'accès à de nouveaux services via les TIC n'est perçue que par moins de 15% des entreprises aquitaines. Des actions d'informations sont indispensables.

...mais certains secteurs s'organisent par des actions collaboratives et l'innovation.

Dans le domaine du **tourisme**, 57% des hébergements aquitains interrogés possèdent un site Internet.

Avec une progression annuelle moyenne à deux chiffres depuis 2001, la présence sur le web fait partie de la réalité quotidienne de 2 établissements d'hébergement touristique sur 3.

62% des établissements sondés disposent d'une connexion à Internet ; cette moyenne cache des écarts importants entre les types d'hébergeurs : 85% pour les hôtels, 74% pour les campings et 26% pour les gîtes.

1 hôtel sur 2, 1 camping sur 3, et 1 gîte sur 10 ont un site web en Aquitaine.

La **santé** est un secteur où l'utilisation des TIC ne cesse de s'étendre. 46% des médecins aquitains sont connectés à Internet à haut débit ; ils étaient 16% il y a 5 ans.

Equipés en informatique à 89%, connectés à 70%, les médecins aquitains interrogés sont également, pour la moitié d'entre eux, des utilisateurs quotidiens d'Internet.

L'usage est de plus en plus tourné vers la communication entre praticiens. Le travail en réseau se développe : Système d'Information du Réseau de Cancérologie d'Aquitaine (SIRCA), Réseau régional de transfert d'images radiologiques pour l'urgence et l'expertise radiologique secondaire (RIHRA) ou Réseau Urgences Aquitaine (RESURA)...

Le programme Télésanté Aquitaine est une plateforme régionale de services e-Santé à destination des professionnels de santé et des citoyens aquitains dont les objectifs sont de :

- mieux informer le patient : information générale sur la santé (Site Santé Citoyen d'informations pratiques); information individuelle sur sa santé,
- faciliter les échanges entre professionnels de santé, la coordination des soins : portail et messagerie sécurisée pour échanges courriers électroniques ; optimisation des échanges au sein de la chaîne de l'urgence ; mise en oeuvre d'un dossier de santé partagé,
- partager les compétences entre professionnels de santé : télédiagnostic à distance, téléexpertise en imagerie médicale ; outils de travail collaboratifs...

En 2005, 3,9 millions d'euros ont été consacrés au financement de 27 réseaux de santé en Aquitaine (URCAM Aquitaine).

3-2 LES OBJECTIFS D'ACTION :

Pour moderniser le tissu économique régional dans une perspective de gains de compétitivité et maintenir la substance de service public de proximité, il est nécessaire d'inclure fortement l'usage des TIC dans l'offre de service aux citoyens, dans le cadre de dispositifs mutualisés de proximité et de lien social, et d'intégrer de manière explicite et efficace les services et outils TIC à chaque moment de l'activité de l'entreprise.

Faire des services TIC des dispositifs de proximité et de lien social à travers les services aux citoyens

L'encouragement à la mise à disposition de bouquets de e-services, sur des espaces territoriaux homogènes et de taille pertinente, est d'autant plus important que sont en jeu des domaines sensibles et en situation de mutation : le social, le médical, la vigilance, l'accès aux ressources administratives et les services d'intérêt général de première nécessité.

La Commission Européenne souhaite renforcer la cohésion sociale, économique et territoriale par l'achèvement d'une société européenne de l'information fondée sur l'inclusion. Elle prévoit de donner la priorité à l'amélioration des services publics et de la qualité de vie et pour atteindre cet objectif, elle veut notamment :

- adopter un plan d'action pour l'administration électronique et des orientations stratégiques pour encourager les services publics à utiliser les TIC (projets de démonstration pour expérimenter des solutions technologiques, juridiques et structurelles dans le domaine des services publics en ligne) ;
- mettre sur pied, dans un premier temps, trois initiatives phares impliquant les TIC pour la qualité de vie (des soins aux personnes dans une société vieillissante, des

transports plus sûrs et moins polluants et des bibliothèques numériques pour encourager la diversité culturelle).

L'Etat a l'ambition de faire de l'administration électronique un levier majeur de la réforme de l'Etat et une priorité du Gouvernement. Il a souhaité ainsi que l'ensemble des démarches puisse être accomplie à distance par téléphone ou par Internet à l'horizon 2006.

Pour faire vivre cette ambition, le projet ADELE est le gage d'une mobilisation de tous les ministères, des collectivités locales et d'autres partenaires tels que les organismes sociaux (Caisse d'Allocations familiales, ANPE...) autour d'objectifs clairs : rendre l'administration plus efficace, plus proche, plus transparente, plus facile d'accès pour l'ensemble des usagers.

Les services de l'administration en ligne accompagnent aujourd'hui les internautes dans différentes situations de vie :

- citoyenneté (impôts, amendes, papiers) ;
- famille (enfants, logement, santé, aides à domicile) ;
- travail (recherche d'emploi, recherche d'information, assurance chômage, retraite) ;
- sorties (billetterie en ligne, conseils aux voyageurs, déclarations douanières).

Afin de faire des TIC les moteurs de la cohésion sociale, la **Caisse des Dépôts** se propose de conduire les actions suivantes :

- e-administration : cofinancement d'un schéma directeur de développement et de mise en cohérence de l'administration électronique,
- Espaces numériques de travail (ENT) : soutien aux projets d'ENT dans le primaire et secondaire, en liaison avec le dispositif de pilotage mis en place par les collectivités locales et l'Etat.

La Région, le Département des Landes, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées et le Rectorat de l'académie de Bordeaux ont ainsi désigné le CRDP Aquitaine comme structure de portage du déploiement d'un ENT sur un panel d'établissements scolaires et d'écoles et de l'étude des conditions de généralisation à l'ensemble des établissements de leur ressort.

- investissement dans les plateformes mutualisées d'e-administration ou d'ENT.

Au plan du développement des services, en association avec l'Etat, **la Région** a ouvert la voie avec le programme de la BNSA sur le patrimoine : outre le soutien à la numérisation de collections, une interface d'accès aux ressources numériques nationales de l'Etat et locales a été ouverte (<http://savoir.aquitaine.fr>) et une campagne de création de fiches multimédias sur le patrimoine local est en cours de réalisation en liaison avec la décentralisation de l'inventaire.

De la même façon, est prévue l'amplification du projet de gestion mutualisée d'info-services d'intérêt local, après que le portail régional développé sur le thème de la santé a été soutenu et qu'un portail de mutualisation centré sur le secteur du tourisme a vu le jour (Sirtaqui -Système d'Information Régional Touristique en Aquitaine).

L'objectif de créer des services en ligne concerne également en direct la Région à travers sa politique d'édition de sites. Celle-ci est totalement organisée autour d'objectifs d'accessibilité et de qualité, et de la mise en ligne progressive de téléprocédures concernant les différents publics ciblés par l'action régionale sous tous ses aspects.

Le développement de services mutualisés sur l'ensemble du territoire régional aquitain est inscrit dans l'action TIC de la Région pour les prochaines années, qu'il s'agisse d'intérêts publics de proximité, de services à la personne, de l'intégration de l'image animée, de la dimension multilingue européenne ou de projets concernant l'incorporation des outils numériques dans la vie des entreprises.

Le Département des Pyrénées-Atlantiques, qui souhaite accélérer la couverture du territoire en services dématérialisés pour pallier au recul des services de proximité en milieu rural met en place plusieurs actions plaçant les TIC au service de l'éducation et la formation :

- un environnement numérique de travail cohérent pour la communauté éducative : L'ENT Argos, développé par le Rectorat de Bordeaux et le CRDP d'Aquitaine est terminé à ce jour. L'objectif est de faciliter l'accès à des contenus pédagogiques numériques, de favoriser la création de projets pédagogiques et d'associer les parents à la vie du collège. A terme, l'ambition est d'étendre le modèle à l'ensemble des établissements.
- la structuration d'une offre de formation sur le territoire au moyen d'outils de télé-enseignement de proximité.
- la création d'un outil web pour la transparence des compétences linguistiques. Le porte-folio numérique pour les langues est un outil personnel qui permet de recenser et d'afficher les compétences d'une personne sur une langue donnée.
- la création du projet WebCampus qui permet à des personnes vivant dans des territoires enclavés ou ne pouvant pas se déplacer d'assister à des conférences universitaires ou culturelle.

Le Département de la Gironde souhaite développer l'administration électronique et ainsi offrir un service de proximité adapté aux nouveaux besoins de ses publics.

L'acquisition d'un socle technologique, afin de permettre la refonte du site Internet du département en portail de services, ou encore l'étude « Schéma de développement de services numériques » participent au développement des services.

Pour atteindre l'objectif ambitieux d'une administration électronique départementale, le département souhaite :

- poursuivre la dématérialisation des processus internes et externes,
- développer des services numériques vers les partenaires et pour les girondins,
- mettre en place un portail citoyen,
- accompagner en conseil l'évolution des partenaires et notamment les communes et intercommunalités.

Afin de soutenir le développement des solutions adaptées dans le domaine de la formation tout au long de la vie, la **Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées** a réalisé, en coopération avec plusieurs organisations, un autoguide de formation en ligne. Ce service permet de réaliser en ligne un diagnostic de ses besoins et de construire un parcours individuel de formation. Ce premier outil, au caractère expérimental sous-tend un projet de création d'une « Maison virtuelle de la Formation tout au long de la vie ». Elle proposera un dispositif au service de l'ensemble des demandeurs d'emplois, des salariés, des entreprises et organisations à même de faciliter la prise de décision en vue de développer la formation continue et la Validation des Acquis de l'expérience (VAE).

Faire des services TIC les moteurs de la compétitivité des entreprises

La généralisation d'Internet, de solutions techniques proposées pour la conception et la production assistées, la gestion des stocks et des flux, la traçabilité, le commerce en ligne ou le marketing personnalisé offrent aux entreprises et à leurs clients de nouvelles possibilités leur permettant de choisir leurs propres ensembles applicatifs globaux de manière simple. Il est dès lors primordial d'exploiter le potentiel des TIC pour les inclure dans tous types d'entreprises.

La **Caisse des Dépôts**, pour faire des TIC les moteurs de la compétitivité des entreprises, a mis en place, selon leur pertinence, le cofinancement d'études sur l'environnement numérique des pôles de compétitivité (desserte très haut débit, système d'informations collaboratif, sécurité des échanges de données,..) et des investissements

dans les projets de services numériques au service du développement local, comme le e-patrimoine, le e-tourisme.

En décidant de s'engager aux côtés des porteurs de projets de services innovants destinés à un public large et diversifié, la **Région Aquitaine** entend favoriser un usage simplifié des TIC. Que ce soit à travers le développement d'outils, de plate-formes ou d'opérations spécifiques, les projets innovants soutenus doivent être d'intérêt public et favoriser des usages simplifiés, mutualisables, ouverts...

Une aide au développement de l'innovation proposée aux entreprises industrielles et de services à l'industrie concerne notamment le financement d'études, le développement de logiciels ou d'outils multimédias, l'embauche de jeunes techniciens supérieurs ainsi que l'accueil de thésards ou post-doctorants.

Partant du constat que c'est l'offre en contenus et services qui est le moteur du déploiement du très haut débit sur les territoires, **l'Agence Pays basque des NTIC (Antic)** a décidé, avec le soutien de la Communauté d'agglomération, de la Région et de l'Union Européenne, de développer sur la technopole d'Izarbel une plateforme de premiers services destinée à rattraper le retard des TPE-PME du Pays basque : Abila.net.

Par ailleurs, un centre de ressources numériques, Aditu, a été ouvert par la Communauté d'Agglomération du BAB dans un cadre de délégation de service public.

4- UNE FILIERE TIC D'EXCELLENCE

4-1 ETAT DES LIEUX : UNE FILIERE A DEVELOPPER

(Principales données statistiques : Rapport 2006 sur le secteur des TIC en Aquitaine – Observatoire Economique Aquitain des TIC et Diagnostic 2006 de la société de l'information en Aquitaine – Aquitaine Europe Communication)

> Des petites entreprises géographiquement concentrées

Au début de l'année 2006, le secteur aquitain des TIC regroupait 2180 entreprises, dont **plus de la moitié implantées en Gironde**.

Une douzaine d'entreprises déclare un effectif en Aquitaine supérieur à 200 personnes, mais le secteur reste majoritairement composé de très petites entreprises (73% d'entre elles ont moins de 5 salariés).

Les 3 principaux secteurs de l'activité TIC en Aquitaine en 2006 sont l'informatique (30%), les télécoms (28%) et les contenus multimédias (18%).

88% des entreprises expriment une forte attente par rapport à l'accès aux infrastructures haut débit. Le taux d'insatisfaction par rapport à l'offre existante est en progression. Il dépasse 50% en Dordogne, dans les Landes et le Lot-et-Garonne.

En un an, le recours à la technologie réseau Wifi passe de 1% à 10% dans les établissements. On peut y voir une vraie évolution des besoins en réseaux locaux au sein des établissements et, par rebond, le besoin de partager des accès Internet aux performances supérieures.

> Un secteur en croissance mais des domaines à développer

69% des entreprises prévoient une augmentation de leurs revenus.

Les prévisions d'embauche restent stables, les entreprises de la filière l'envisageant positivement pour 43% d'entre eux. Les commerciaux restent les profils les plus recherchés par les entreprises (27%), devant les développeurs informatiques (22%) et les chefs de projet (13%).

Les professionnels estiment que les besoins prioritaires de leurs clients en TIC sont le marketing et la relation client (23%), la conception et la production.

En revanche, les TIC peinent à se développer dans le domaine des achats, de la logistique, de la formation et la gestion des connaissances. Les efforts d'innovation à accomplir particulièrement sont dans le domaine des services, des produits, des processus de production et du marketing.

Pour l'heure, les moyens en recherche et développement pour les entreprises doivent être amplifiés et la création de synergie et de travail collaboratif entre entreprises recherchés.

> Recherche

850 personnes environ (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, post-doctorants, techniciens et ingénieurs de support) participent aujourd'hui, au sein de 13 laboratoires, à l'effort de recherche en TIC.

Les effectifs de la recherche TIC en Aquitaine augmentent régulièrement et de façon très significative : plus de 40% en 3 ans.

Quelques chiffres
Nombre de publications : 815
Nombre de brevets déposés : 11
Nombre de licences logicielles : 4
Nombre de licences GPL (logiciel libre) : 8
Les laboratoires aquitains déclarent avoir mené 77 contrats de recherche en 2005.

4-2 L'OBJECTIF : PROMOUVOIR UNE FILIERE D'EXCELLENCE

Le développement des réseaux, des usages et des services structure l'univers de la demande. Il se nourrit de la capacité de réponse des acteurs TIC, contribuant tout autant à sa croissance.

Dans l'objectif de devenir une filière d'excellence à même de traduire cette synergie, le secteur des TIC doit voir ses initiatives, ses acteurs et ses processus se structurer dans des domaines ciblés. Il s'agit ainsi de :

- **favoriser l'innovation par des actions pilotes visant à la constitution de groupements d'entreprises,**
- **développer les actions de mutualisation portant sur la généralisation des dispositifs de veille et la mise en place de plateformes de valorisation concernant aussi bien le secteur régional de la recherche que les domaines de qualité dont témoigne la spécialisation des entreprises.**

Afin de renforcer l'innovation et l'investissement dans la recherche sur les TIC, **la Commission Européenne** propose d'encourager des performances de niveau mondial dans la recherche et l'innovation dans le secteur des TIC en réduisant l'écart avec les principaux concurrents de l'Europe et souhaite :

- augmenter le soutien à la recherche dans le domaine des TIC au niveau communautaire et invite les États membres à en faire de même ;
- donner la priorité aux principaux piliers technologiques du 7e programme-cadre pour la recherche et le développement technologique ;

- lancer des initiatives de recherche et de déploiement pour éliminer les principaux goulots d'étranglement ;
- définir des mesures complémentaires visant à encourager les investissements privés dans la recherche et l'innovation dans le domaine des TIC ;
- définir des politiques en matière de commerce électronique visant à lever les obstacles technologiques, structurels et juridiques pour l'adoption des TIC ;
- élaborer des outils pour encourager de nouvelles manières de travailler.

Parce qu'elle est la clef de la création de richesse et des emplois de demain, l'innovation est depuis plusieurs années l'une des priorités régionales. Désirant s'engager aux côtés des porteurs de projets TIC innovants, la Région soutient la créativité et le développement d'outils, de plate-formes ou d'opérations qui favorisent par l'innovation un égal et libre accès aux TIC pour tous les Aquitains.

Un dispositif complet de soutien aux entreprises innovantes est mis en œuvre :

- soutien à la création d'entreprises innovantes : aide ante création, aide à la création d'entreprises de production ;
- aide à la recherche et au développement de l'innovation : soutien aux projets de transfert de technologie, soutien aux projets d'Investissement en recherche et développement, soutien aux programmes d'innovation d'entreprises en développement, extension de brevets français à l'étranger ;
- aide au recrutement de stagiaire et de personnel : embauche d'un chercheur en année 2, accompagnement de bourse Cifre (Convention industrielle de Formation par la Recherche), post-doctorants en entreprise...

> Favoriser les groupements d'entreprises TIC

Initiatives, acteurs et processus peuvent se structurer afin de constituer les pans d'une filière TIC en pointe sur quelques domaines bien ciblés en vue de l'élaboration d'un système productif local efficace en matière de services de proximité, à destination des territoires et des personnes.

Afin de structurer la filière des PME-TPE TIC, la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux** propose des actions de qualification des entreprises pour consolider, professionnaliser et rendre plus visible l'offre aquitaine des entreprises de la filière TIC auprès des organismes bancaires et financiers afin de développer l'apport de fonds dans le secteur, en corrélation avec sa croissance. L'objectif est l'augmentation du volume de marché et de l'autofinancement des entreprises.

Elle agit aussi pour la promotion de la filière des PME-TPE TIC en :

- regroupant des entreprises par pôle de compétence et d'expertise pour valoriser la région au niveau national et international,
- faisant connaître le potentiel de production TIC aquitain au travers des réseaux et marchés extérieurs à la région,
- développant en ligne un système d'information permettant d'identifier et de mettre à jour les savoir-faire des entreprises TIC de la région.

L'association **Pôle E-business Sud Aquitain (Peba)** est la concrétisation de travaux et de réflexions menés par des professionnels et institutions du sud de l'Aquitaine. Elle regroupe une cinquantaine de sociétés désireuses de faire connaître et reconnaître au sein du 3^{ème} espace économique du grand Sud-Ouest, un véritable pôle de compétences lié aux métiers de l'informatique, des télécommunications et du multimédia.

Le Peba développe notamment des actions de collaboration et de coopération entre ses adhérents et entre l'association et ses partenaires. Il réalise un site Internet corporatif et des newsletters, ainsi que des formations sur le management, le financier et le marketing. Le Peba organise de plus des manifestations sur l'archivage et la Ged, et sur les enjeux et stratégies de l'e-commerce, soutien des projets innovants, mène une veille

commerciale et technologique ou des projets de Cluster, espaces d'informations collaboratifs en Aquitaine.

> Une veille pour développer à terme la mutualisation

Afin de mesurer l'évolution du secteur TIC en Aquitaine, la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux**, avec l'appui du réseau des CCI d'Aquitaine, développe son analyse sur la pénétration des usages, la structuration financière du tissu d'entreprises, en permettant une comparaison inter-régionale et nationale. L'objectif final est de mesurer l'évolution du secteur pour anticiper les mesures d'accompagnement les plus efficaces, ainsi que l'effet levier des dispositifs du projet de PO Feder.

> La recherche pour vaincre les résistances

Des plates-formes de mise en valeur de la recherche TIC régionale doivent se traduire par le développement de partenariats contractuels donnant une place reconnue aux stages, enquêtes et travaux d'étudiants et doctorants, jusqu'à constituer un espace particulier évoluant vers des situations d'alternance s'inscrivant dans des objectifs professionnels.

Dans le domaine de la recherche, des mesures d'accompagnement financier ont été prises par la **Région Aquitaine**. Elles viennent compléter un dispositif visant à multiplier les collaborations entre la recherche publique et le secteur industriel qui ne pourra que profiter aux acteurs de ces deux mondes.

L'INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) a choisi Bordeaux comme l'un des 3 sites d'implantation de sa nouvelle unité de recherche nommée « INRIA Futurs » qui regroupe 300 chercheurs.

Parmi les 28 projets de recherche menés par INRIA Futurs, 8 sont portés par des laboratoires aquitains : le LaBRI, le MAB, des linguistes de Bordeaux 3, le LMA et des spécialistes des géosciences de Pau. Ces travaux, nés d'activités de recherche menées au sein de ces laboratoires et structurés ensuite en projets reconnus et labellisés par l'INRIA, témoignent de la vitalité des laboratoires.

A moyen terme, une unité de recherche INRIA propre à l'Aquitaine sera créée : ce sera un atout important pour le développement d'emplois et de valeur dans la région.

5 – GOUVERNANCE

Tous les acteurs régionaux impliqués dans le domaine des TIC ont conscience qu'ils doivent plus que jamais agir en cohérence dans la mise en œuvre d'objectifs communs.

Cette coordination nécessaire dans la réflexion partagée et dans la définition de priorités, est seule à même de contribuer au développement d'une gouvernance d'ores et déjà initialisée par l'existence du Pôle Aquitain pour la Société de l'Information (PASI) et la disponibilité de diagnostics professionnels.

> Le Pôle Aquitain pour la Société de l'Information

Première instance d'échange sur les TIC créé en France, ses objectifs résident dans la mise en cohérence et lisibilité des actions de l'Aquitaine numérique, la maximisation des relations entre l'Europe, la France et l'Aquitaine, la formulation de propositions de schémas et plans stratégiques, ainsi que dans la mise en œuvre d'actions partagées.

Il est ainsi un cadre de concertation pour élaborer des outils d'aide à la décision, organiser une réflexion prospective et anime un centre de ressources et d'expertises et d'informations traitées.

Le PASI est initialement composé de 29 membres : les Préfectures de région et des cinq départements, la Trésorerie générale, l'Agence régionale de l'hospitalisation, le Rectorat, les cinq Universités, la Caisse des Dépôts, le conseil régional, les cinq conseils généraux, les six Communautés d'agglomérations et la Communauté urbaine de Bordeaux, la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux.

Lui sont aujourd'hui associés : les chambres consulaires, l'Association des professionnels de l'Electronique, l'informatique et du multimédia (Adeiso), le Pôle E-business Sud Aquitain (Peba), le Centre Entreprise et Communication Avancée (Ceca).

L'impulsion et la coordination sont assurées à parité par l'Etat et le Conseil régional d'Aquitaine.

Aquitaine Europe Communication (AEC) en assure l'animation et le suivi des travaux.

> Perfectionner les diagnostics et travailler collectivement

Pour renforcer la gouvernance des TIC en Aquitaine, les différents acteurs agiront à travers le PASI en :

- **soutenant l'activité de 3 principaux producteurs de données (l'AEC, la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux) vers une meilleure productivité en terme de diagnostic.**

Ces actions font ainsi du PASI un organe d'aide à la décision dans le but de modifications du rythme et de la nature de production.

- **apportant son avis pour la détermination des priorités, des méthodes et des critères de montage et d'instructions sur les opérations inscrites à l'axe TIC du programme opérationnel du Feder.**

Handicapée par la taille de son territoire rendant le déploiement de réseaux économiquement difficile, par la fragilité de ses activités industrielles en matière d'usages et de services TIC et placée à l'écart des principaux flux numériques européens, la région Aquitaine a, depuis plusieurs années, fait le pari d'efforts publics et privés importants pour rattraper ces retards infrastructurels et approprier les outils de la société de l'information.

Cet effort doit aujourd'hui s'amplifier dans une volonté partagée de disposer de réseaux compétitifs, d'universaliser des usages matures et d'accélérer le développement de services contribuant autant à l'équilibre social qu'à la productivité entrepreneuriale.

Seule cette mutualisation faisant le pari d'une gouvernance également partagée et appuyée sur une filière TIC tendant à l'excellence peut désormais garantir à moyen terme le rang de l'Aquitaine numérique.